

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DROIT FUNÉRAIRE



**Durée
du programme**

1 année



**Lieu.x
de formation**



**Crédit
ECTS**

Le diplôme d'université Droit funéraire propose aux étudiants et étudiantes d'acquérir une expertise juridique et une spécialisation dans les différents domaines liés au funéraire.

Ce diplôme d'université, sous ce format, est unique en France. En effet, cette formation diplômante est entièrement à distance et peut être suivie partout (métropole et outre-mer). Les contenus ouverts en ligne sont proposés sous un format multimédia. Les accès aux contenus sont ouverts 24h/24 et 7j/7.

Des webconférences mensuelles permettent de conserver un lien avec un enseignant et des exercices en ligne et cas pratiques de se confronter à des mises en situation opérationnelle.

► Objectifs de la formation

Le diplôme universitaire Droit funéraire entend offrir une vision d'ensemble et pratique du droit funéraire, discipline complexe, disséminée dans de nombreux codes (code général des collectivités territoriales, code de la santé, code civil...), lois et règlements, complétés par une dense jurisprudence.

L'objectif global de cette formation est de favoriser la maîtrise du cadre juridique des opérations funéraires afin d'encadrer les diverses pratiques de façon sécurisée.

► Compétences acquises

Le DU Droit funéraire poursuit l'objectif de permettre aux diplômés d'acquérir les compétences suivantes :

- Maîtriser le cadre juridique des opérations funéraires afin de sécuriser les divers actes (état-civil, expression de la volonté du défunt...) et pratiques (inhumation, crémation, exhumation...);
- Définir les composantes principales du service public funéraire (service intérieur et extérieur des pompes funèbres, service libre);
- Connaître les différentes conditions d'exercice du dirigeant ou gestionnaire d'établissements funéraires (habilitation préfectorale, conditions de diplômes, modes de gestion du service des pompes funèbres...);
- Appréhender les différents pouvoirs de police du maire;
- S'approprier la réglementation applicable aux concessions funéraires;
- Savoir appliquer les règles juridiques relatives à la crémation et à la destination des cendres;
- Connaître l'organisation et la gestion des différents sites funéraires (cimetières, sites cinéraires, terrains communs...);
- Appréhender les différents contentieux, leurs jurisprudences et les modes de résolution des conflits tant sous l'angle judiciaire qu'administratif;
- Acquérir l'expertise juridique nécessaire à l'exercice des différentes professions du funéraire.

► Principaux enseignements

Ce diplôme universitaire se compose de quatre unités d'enseignement :

- UE 1 - Les fondamentaux du droit funéraire (service public, domaine public, police administrative...)

- UE 2 - Les opérations funéraires (service des pompes funèbres, habilitations et diplômes des opérateurs, organisation des funérailles,...)
- UE 3 - Cimetières et sépultures (inhumation, crémation, concessions funéraires, organisation et gestion des cimetières...)
- UE 4 - Les contentieux funéraires, judiciaires et administratifs (UE optionnelle)

Parmi les unités d'enseignement (UE), l'UE 4 est optionnelle et doit être choisie en fonction des connaissances déjà acquises ou à acquérir.

Sur autorisation de la responsable du DU, le ou la candidate peut bénéficier d'une dispense afin de ne pas suivre l'UE 1.

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Pré-requis : Baccalauréat ou équivalent sous réserve d'examen du dossier et validation des acquis professionnels. Aucun prérequis professionnel n'est exigé.

► Contact

Université de Caen Normandie

UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

02 31 56 56 12

<https://ufr-droit.unicaen.fr/>